

Label du patrimoine européen

2010/0044(COD) - 10/05/2010

La présidence espagnole a présenté au Conseil un **rapport** sur les progrès réalisés dans la création d'un label du patrimoine européen (*doc.* [9146/10](#)).

Il s'agit au départ d'une initiative volontaire intergouvernementale à laquelle participent 17 États membres et la Suisse. Ce label a été attribué à 64 sites depuis 2006. En novembre 2008, le Conseil a demandé que cette initiative soit transformée en une **action communautaire**, afin de l'étendre et d'en améliorer le fonctionnement.